

# Une protection complète pour vous

Découvrez vos garanties et vos services

SANTÉ



PRÉVOYANCE



MAINTIEN  
DE SALAIRE



SERVICES



ACTION  
SOCIALE



Mutuelle spécialiste de la Fonction publique, nous avons pour mission de protéger la santé des agents publics et celle de leurs proches tout au long de leur vie.

Nous leur proposons une couverture santé et prévoyance complète, adaptée à leur statut et à leurs besoins.

À travers ce livret, découvrez tout ce qui est inclus dans votre protection Mgéfi.





## À chacun sa garantie !

Chez nous, vous choisissez votre niveau de remboursement parmi **4 couvertures santé** en fonction de vos besoins.

### Maitri santé

#### UNE FORMULE EFFICACE

Une protection, au plus juste prix, qui vous garantit le remboursement notamment :

- Des actes les plus courants : consultation chez le médecin, hospitalisation, soins dentaires, etc.
- Des dépenses de prévention : diététiciens, vaccins (y compris pour les voyages), médecines douces (ostéopathie, sophrologie, chiropractie) ou encore les contraceptifs non pris en charge par la Sécurité sociale.
- Les frais d'optique, avec une bonne couverture grâce à notre réseau Kalixia Optique.

### Vita santé 2

#### UNE COUVERTURE ÉQUILBRÉE

Vita Santé 2 apporte une réponse adaptée à vos besoins, par des choix responsables sur les garanties (prise en charge limitée des dépassements d'honoraires) et des restes à charge maîtrisés grâce aux conventionnements (optique, audioprothèse, hospitalisation).

- Une couverture performante des frais dentaires.
- Des frais d'orthodontie couverts jusqu'à 593 € par semestre.
- Une prise en charge complète en cas d'hospitalisation.

### Multi santé 2

#### UNE GARANTIE RENFORCÉE

Multi Santé 2 vous propose une couverture complète avec :

- Une prise en charge à 100 % de l'ensemble des médicaments
- Une prise en charge des dépassements d'honoraires des spécialistes.
- Des prestations renforcées en optique, dentaire, audioprothèse et hospitalisation.

### Zeni santé

#### UNE PROTECTION DE HAUT NIVEAU

Cette couverture vous assure une sérénité quant à vos frais de santé avec une prise en charge optimisée sur tous les postes de soins :

- Des prises en charge conséquentes pour vos consultations chez les spécialistes ou encore en ostéopathie.
- Jusqu'à 1 030 € de prise en charge pour vos appareils auditifs.
- Un remboursement optimal en implantologie.

# Les principales prestations de vos garanties

Votre couverture Mgéfi inclut aussi des garanties **prévoyance, maintien de salaire et des services** que vous découvrirez dans les pages suivantes.

<b>Prestations Sécurité sociale + Mutuelle*</b>	Maitri santé	Vita santé 2	Multi santé 2	Zeni santé
<b>SOINS COURANTS</b>				
 Consultation Généraliste / Spécialiste <sup>(1)</sup>	100 %	100 %	100 % / 180 %	180 % / 250 %
Médicaments (65 % 30 % 15 %)	100 %	100 %	100 %	100 %
Ostéopathie / Chiropraxie	75 € / an (25 € / séance)	100 € / an (25 € / séance)	125 € / an (25 € / séance)	250 € / an (50 € / séance)
<b>HOSPITALISATION</b>				
 Honoraires médicaux <sup>(1)</sup>	130 %	150 %	180 %	250 %
Forfait journalier hospitalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Chambre particulière court séjour	-	50 € / jour <sup>(2)</sup>	50 € / jour	65 € / jour
Chambre particulière maternité	-	50 € / jour <sup>(2)</sup>	50 € / jour	65 € / jour
<b>DENTAIRE</b>				
 Soins conservateurs, consultation, chirurgie et radiologie	100 %	100 %	100 %	100 %
Couronne céramo-céramique (prothèse hors 100 % Santé à tarif libre)	156 € sur toute dent	481,95 € sur dent visible et 279,15 € sur 2 <sup>e</sup> prémolaire et molaire	500 € sur toute dent	550 € sur toute dent
Implant et couronne sur implant <sup>(3)</sup>	-	480 € par implant + 244,50 € par couronne sur implant	1000 € par implant + 375,25 € par couronne sur implant	1200 € par implant y compris pilier + 541,25 € par couronne sur implant
Orthodontie enfant	251,55 € / semestre	593,50 € / semestre	593,50 € / semestre	593,50 € / semestre
<b>OPTIQUE</b> (prestations mutuelle uniquement)				
 Équipement à tarif libre Monture + 2 verres simples <sup>(4)</sup>	100 €	180 € <sup>(2)</sup>	250 €	300 €
Équipement à tarif libre Monture + 2 verres progressifs <sup>(4)</sup>	200 €	330 € <sup>(2)</sup>	400 €	460 €
Lentilles	85 € / an	100 € / an	130 € / an	150 € / an + 150 € / an pour lentilles forte correction
<b>AIDES AUDITIVES</b>				
 Prothèses auditives de classe II à tarif libre Bénéficiaire de 20 ans ou plus <sup>(5)</sup>	400 € / prothèse	890 € / prothèse <sup>(2)</sup>	890 € / prothèse	1030 € / prothèse
<b>PRÉVENTION</b>				
 Vaccins prescrits, contraceptifs, test de grossesse, amniocentèse, consultation diététique, non pris en charge par la Sécurité sociale	150 € / an	150 € / an	150 € / an	150 € / an

\*Sous réserve des dispositions contractuelles – L'intégralité de vos prestations est disponible dans les règlements mutualistes. Garanties 2023.

(1) Prestations minorées pour les médecins non signataires de OPTAM (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée) ou de l'OPTAM-CO (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée des Chirurgiens et gynécologues-Obstétriciens) – décret du 18/11/2014.

(2) Prestations valables auprès de nos professionnels de santé partenaires

(3) Dans la limite de 2 implants sur une période de 2 ans

(4) Dans la limite d'un équipement tous les 2 ans sauf évolution de la vue – décret du 18/11/2014.

(5) Dans la limite d'un appareil par oreille tous les 4 ans à compter de la date de facturation du dernier appareil



## Une vraie protection contre les aléas de la vie

Face aux grands risques de l'existence comme l'invalidité, la dépendance ou le décès, vous avez le choix, en tant que fonctionnaire en activité, entre 2 niveaux de couverture.

GARANTIES <sup>(2)</sup>	PREMUO MO22 <sup>(1)</sup>	
	OPTION 1	OPTION 2
Décès	<b>Capital 130 %<sup>(3)</sup></b>	<b>Capital 180 %<sup>(3)</sup></b>
Invalidité permanente et absolue	<b>Capital 70 %<sup>(3)</sup></b> avec un minimum assuré de 35 401,30 €	<b>Capital 100 %<sup>(3)</sup></b> avec un minimum assuré de 52 444,80 €
Dépendance	<b>Rente mensuelle :</b> • en hospitalisation : 533,70 € • à domicile : 266,90 €	
Rente viagère pour enfant handicapé	<b>Rente annuelle :</b> 1841,70 €	
Cotisation jusqu'à 35 ans <sup>(4)</sup>	0,20 % <sup>(3)</sup>	0,27 % <sup>(3)</sup>
Cotisation à partir de 36 ans <sup>(4)</sup>	0,40 % <sup>(3)</sup>	0,53 % <sup>(3)</sup>

Sous réserve des dispositions contractuelles en vigueur prévues par la notice d'information. Montants de cotisations et garanties pour l'année 2023.

(1) Contrat assuré par MFPrévoyance, indissociable de votre couverture Santé

(2) Les garanties décès et invalidité cessent au départ à la retraite, l'adhérent en option 2 est alors positionné en option 1

(3) Exprimé en pourcentage du traitement indiciaire brut ou salaire brut annuel

(4) Seuls le traitement indiciaire, le salaire brut hors primes ou encore la pension sont retenus pour le calcul de vos cotisations. Âge effectif au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours



## MAINTIEN DE SALAIRE

Indemnités pour perte de traitement et de salaire (IPTS)

### En cas d'arrêt, vous êtes indemnisé

Un problème de santé vous oblige à vous arrêter de travailler ?

Lorsque votre salaire ou traitement est réduit de moitié par votre administration, **la Mgéfi compense cette perte financière.**

Sans questionnaire de santé ni critère d'exclusion, la Mgéfi vous garantit dès le 1<sup>er</sup> jour de votre adhésion le versement d'**un complément de salaire en cas d'arrêt de travail** (maladie ordinaire, longue maladie ou longue durée).

Ces indemnités vous sont attribuées chaque mois, cumulées au demi-traitement de l'administration, pour reconstituer à 100% votre traitement indiciaire net. Et ce, quelle que soit la nature de l'arrêt de travail et **sans limitation de durée !**

POUR ALLER PLUS LOIN

### INDEMUE

**UNE GARANTIE COMPLÉMENTAIRE QUI COUVRE VOS PRIMES EN CAS D'ARRÊT MALADIE**

Pour plus d'infos sur cette **garantie optionnelle**, contactez votre conseiller mutualiste ou rendez-vous sur **mgefi.fr**



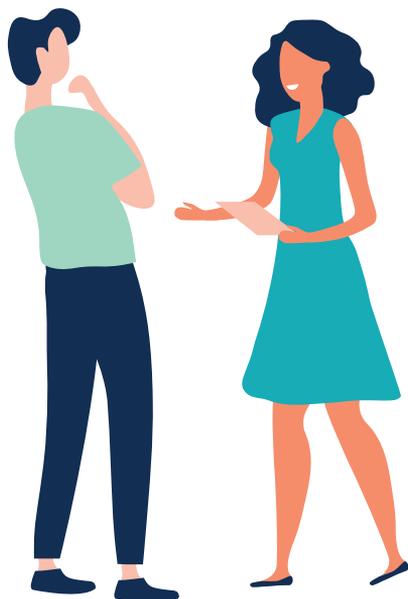


# Accédez à des aides complémentaires personnalisées

Dès votre adhésion à la Mgéfi, vous bénéficiez de l'aide et de l'accompagnement personnalisé de votre mutuelle d'action sociale de rattachement\*.

Votre mutuelle d'action sociale vient en complément de la Mgéfi et pourra vous aider en cas de besoin en vous proposant par exemple :

- une caution immobilière,
- une aide à la caution locative,
- un prêt,
- une allocation financière dans certains cas,
- une orientation personnalisée...



N'hésitez pas à vous renseigner directement sur leur site internet.

→ \* **MASFIP**  
(Mutuelle d'Action Sociale des Finances Publiques)  
[www.masfip.fr](http://www.masfip.fr)



→ \* **Mutuelle des Douanes**  
[www.mutuelledesdouanes.fr](http://www.mutuelledesdouanes.fr)



→ \* **Mutuelle de l'Insee**  
[www.mutuelle-insee.fr](http://www.mutuelle-insee.fr)





## Votre protection va bien au-delà des remboursements santé

La Mgéfi met à votre disposition des services utiles pour alléger votre quotidien !

### Bénéficiez de services d'assistance en cas de coup dur

En cas d'urgence ou d'hospitalisation programmée, mais aussi en cas d'immobilisation ou de pathologie lourde, vous pouvez bénéficier de services adaptés grâce à Mgéfi Assistance\* disponible 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Aide-ménagère, bilan personnalisé, garde d'enfants et d'animaux, livraison de repas... plus de 2 500 professionnels partenaires sont à votre disposition partout en France.

Pour vous écouter, vous conseiller, vous orienter lorsque vous en avez le plus besoin : voici le numéro dédié pour échanger en direct avec nos professionnels de l'assistance :

**N°Cristal 09 72 72 39 19**  
APPEL NON SURTAXÉ

\* Services assurés par Ressources Mutuelles Assistance



ADDICTIONS

### Devenez acteur de votre santé

En plus d'un **forfait prévention de 150€** inclus dans votre couverture santé, nous vous accompagnons pour vous aider à devenir acteur de votre santé.

Nutrition, vision, audition, hygiène bucco-dentaire, maladies chroniques, santé environnementale, sport ou encore addictions... Découvrez sur [mgefi.fr](http://mgefi.fr) les nouvelles rubriques «Tout comprendre», avec des conseils experts, et «Mieux vivre», avec des informations santé et prévention.

Découvrez aussi le calendrier des actions sur le terrain tout au long de l'année et partout en France avec + de 500 programmes de prévention : dépistages, conférences, ateliers, quizz... via votre espace adhérent.



NUTRITION



AUDITION



SANTÉ



VISION



SPORTS



### Et bien sûr, bénéficiez du tiers payant

**Ne faites pas l'avance des frais restant à votre charge** (pharmacie, médecin, séjour hospitalier...) auprès des professionnels de santé ayant signé une convention avec la Mgéfi. Pour bénéficier du tiers payant, présentez-leur votre carte Vitale et votre carte de tiers payant.



## SERVICES

Pour accéder à tous ces services, rendez-vous dans votre espace adhérent sur

**mgefi.fr**



### Des réseaux de soins pour une qualité contrôlée et des tarifs négociés

Avec la Mgéfi, vous bénéficiez de tarifs négociés avec des professionnels de santé reconnus et régulièrement contrôlés grâce à nos réseaux conventionnés :

**Kalixia Optique** pour l'optique et **Kalixia Audio** pour les prothèses auditives.

Ces professionnels de santé sont géolocalisables via votre espace adhérent sur **mgefi.fr** et, chez eux, vous bénéficiez bien sûr du tiers payant.



### Osez commander vos lunettes et vos lentilles en ligne

**Maîtrisez votre budget** grâce au service **d'optique en ligne** de la Mgéfi. Grâce à nos partenaires, trouvez l'équipement optique (lunettes ou lentilles) à prix attractif qui vous correspond en quelques clics, tout en bénéficiant du **tiers payant automatique et immédiat en ligne**.

**Conseil** : pensez à demander à votre ophtalmologue de préciser **vos écarts pupillaires**, vous en aurez besoin pour commander vos lunettes en ligne.

- Pour commander vos lunettes rendez-vous sur **easy-verres.com**
- Pour commander vos lentilles rendez-vous sur **vision-direct.fr**

### Téléconsultez ! Un médecin sans salle d'attente

Votre médecin traitant n'est pas joignable ? Vous ne trouvez pas de spécialiste près de chez vous ? Vous avez besoin d'être rassuré sur un résultat d'examen ?

Grâce la plateforme de téléconsultation médicale « **MesDocteurs** », **vous pouvez communiquer sans attente et autant de fois que vous le souhaitez, 7 j/7, 24 h/24, avec des médecins généralistes ou spécialistes** dans un espace sécurisé depuis votre ordinateur, smartphone ou tablette via trois canaux : visio, audio ou chat. Une ordonnance pourra même vous être délivrée en fonction de votre besoin. Et ce service est inclus dans votre cotisation, rien à déboursier en plus !





## Touchez la Mgéfi du bout des doigts

L'essentiel de votre **espace personnel** adhérent est disponible sur smartphones et tablettes grâce à **notre application mobile gratuite** (compatible IOS et Android et disponible sur Google Play et Apple Store). Suivez vos remboursements et retrouvez votre carte de tiers payant dématérialisée, à présenter aux professionnels de santé.

## Profitez d'un espace adhérent sécurisé qui simplifie vos démarches sur **mgéfi.fr**

- Modifier vos **informations personnelles**
- Suivre vos **remboursements**
- Soumettre des **devis**
- Obtenir **des devis** pour adhérer à des garanties santé / prévoyance
- Accéder aux **services en ligne** : géolocalisation des professionnels de santé, télé-médecine, conseils prévention...
- Télécharger votre **carte de tiers payant**
- Feuilletter les derniers numéros de votre revue « **Couleurs** ».



Retrouvez toutes nos actualités, mais aussi nos découvertes, nos coups de cœurs, nos conseils prévention, en bref des contenus utiles et ludiques **en vous abonnant à nos pages Facebook et LinkedIn.**

# Zoom sur... votre cotisation

Pour le calcul de votre cotisation, différents critères sont pris en compte : votre âge, votre situation familiale mais également votre rémunération. Ainsi, vous êtes assuré de payer une cotisation **juste et solidaire**.

## Calcul de votre cotisation santé avec votre garantie IPTS (Maintien de salaire)



2 critères sont à retenir pour le calcul de votre cotisation :

### 1. Votre âge au 1<sup>er</sup> janvier

Il permet, selon le contrat choisi, de déterminer votre niveau de cotisation mensuel

ÂGE	Maitri santé	Vita santé 2	Multi santé 2	Zeni santé
21 à 25 ans	20,40 €	25,85 €	40,99 €	69,51 €
26 à 30 ans	22,15 €	27,44 €	44,06 €	75,68 €
31 à 35 ans	23,83 €	30,14 €	48,77 €	84,63 €
36 à 40 ans	25,68 €	33,38 €	51,98 €	91,15 €
41 à 45 ans	27,37 €	35,08 €	56,83 €	100,21 €
46 à 50 ans	29,05 €	37,98 €	61,56 €	109,18 €
51 à 55 ans	32,55 €	41,10 €	64,62 €	115,78 €
56 à 60 ans	34,23 €	44,13 €	69,50 €	125,15 €
61 à 65 ans	35,85 €	45,73 €	72,64 €	132,47 €
66 à 70 ans	37,61 €	48,73 €	77,37 €	142,53 €
71 ans et plus	39,73 €	54,68 €	81,11 €	152,25 €

### 2. Votre Traitement Indiciaire Brut (TIB = indice x 4,85€\*)

Il permet de calculer la part de cotisation indexée sur votre TIB.

**Maitri santé** : TIB x 1,21%<sup>(1)</sup> | **Vita santé 2** : TIB x 2,09%<sup>(1)</sup> | **Multi santé 2** : TIB x 2,16%<sup>(1)</sup> | **Zeni santé** : TIB x 2,25%<sup>(1)</sup>

Exemple de cotisation pour une personne de 40 ans | Indice 370 | **Vita santé 2**  
33,38€ (âge) + 37,51€ (TIB x 2,09%) = 70,89€

## Calcul de votre cotisation prévoyance (Premuo M022)



Vous avez le choix entre 2 niveaux de couverture :

### Option 1

TIB x 0,20% (- 36 ans)  
TIB x 0,40% (36 ans et +)

### Option 2

TIB x 0,27% (- 36 ans)  
TIB x 0,53% (36 ans et +)

Exemple de cotisation pour une personne de 40 ans | Indice 370  
**Option 1** (TIB x 0,40%) = 7,18€ | **Option 2** (TIB x 0,53%) = 9,51€

## Cotisation totale (santé+prévoyance)



Santé avec garantie IPTS  
+ prévoyance Option 1 = **78,06€**

Santé avec garantie IPTS  
+ prévoyance Option 2 = **80,40€**

Exemple de cotisation pour une personne de 40 ans | Indice 370 | **Vita santé 2**

### Cotisations 2023

\* Valeur du point en vigueur au 01/01/23 – (1) Pour les retraités, le taux est de 0,58% pour Maitri Santé, de 1,46% pour Vita Santé 2, de 1,53% pour Multi Santé 2 et de 1,62% pour Zeni Santé

**15€\***  
/mois

**Montant de la participation de votre administration à vos frais de santé sous réserve d'éligibilité\***

\* Garanties santé éligibles à la participation employeur, en application du Décret n°2021-1164



# Et si la Mgéfi protégeait aussi votre famille ?

Faites un devis directement sur [mgefi.fr](https://mgefi.fr)

Vous pouvez protéger votre enfant avec la même couverture santé que vous, et ce jusqu'à ses 27 ans<sup>(1)</sup>. S'il le souhaite, dès ses 18 ans, votre enfant a la possibilité de choisir, en son nom, sa propre couverture Mgéfi. De même, votre conjoint peut également faire le choix d'une garantie différente de la vôtre.

## Conjoint(e), marié(e), pacsé(e) et enfant majeur<sup>(2)</sup> :



	≤ 20 ans	21 à 25 ans	26 à 30 ans	31 à 35 ans	36 à 40 ans	41 à 45 ans	46 à 50 ans	51 à 55 ans	56 à 60 ans
<b>Maitri santé</b>	11,27 €	15,87 €	19,11 €	22,66 €	26,32 €	26,39 €	26,97 €	28,48 €	31,93 €
<b>Vita santé 2</b>	20,15 €	36,26 €	51,04 €	55,27 €	60,47 €	64,37 €	69,51 €	74,53 €	78,79 €
<b>Multi santé 2</b>	24,52 €	46,94 €	69,44 €	76,27 €	81,01 €	88,19 €	95,44 €	100,62 €	106,91 €
<b>Zeni santé</b>	35,92 €	69,79 €	100,42 €	111,58 €	120,02 €	131,88 €	143,98 €	153,89 €	164,85 €

(1) Jusqu'au 31/12 de son 27<sup>e</sup> anniversaire.

(2) Relevant du régime général et disposant de son propre contrat Santé Mgéfi. Cotisations 2023.

## Enfant de moins de 21 ans rattaché à votre contrat\* :

- Cotisation unique de 6,83€ pour Maitri Santé
- Cotisation unique de 14,89€ pour Vita Santé 2
- Cotisation unique de 18,87€ pour Multi Santé 2
- Cotisation unique de 31,43€ pour Zeni Santé

\*Cotisations 2023.

**Cotisation gratuite à partir du 3<sup>e</sup> enfant**

# 3 bonnes raisons de nous choisir



1

**Seule mutuelle référencée** par les Ministères économiques et Financiers, depuis 2010.



2

**Maintien de salaire en cas d'arrêt maladie**, grâce aux indemnités perte de traitement et de salaire incluses dans votre protection.



3

Accès aux services complémentaires de votre **mutuelle d'action sociale et solidaire** pour chaque moment de vie.

## Besoin de conseils ?



**0 800 555 333**

Service & appel gratuits

Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30



**mgéfi.fr**



**Mgéfi**

6, rue Bouchardon – CS 50070  
75481 Paris Cedex 10

**Mgéfi**  
groupe matmut



Mgéfi, Mutuelle Générale de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité – Siren : 4,99 982 098 – 6, rue Bouchardon – CS 50070 – 75481 Paris Cedex 10 – [www.mgefi.fr](http://www.mgefi.fr)

**MFP**Prévoyance, assureur du contrat PREMIO M022 : Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 81 773 850 €, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 507 648 053. Entreprise régie par le Code des assurances dont le siège social est situé 4, place Raoul Dautry – 75015 Paris

**Ressources Mutuelles Assistance (RMA)**, en charge des services d'assistance de la Mgéfi : union d'assistance soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro SIREN 444 269 682. Numéro LEI 969500YZ86NRB0ATRB28. Siège social : 46 Rue du Moulin, CS 32427, 44124 Vertou Cedex.